

Date de réception

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° d'enregistrement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

de l'environnement

Dossier complet le 17/12/14 17/12/14 F08214P0947 1. Infifulé du projet 🖸 Réalisation d'une véloroute voie verte (portion de l'itinéraire national V73) entre Annonay et 🧕 🕏 aint-Marcel-les-Annonay. 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire **2.1** Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne PLENET Simon, Président habilitée à représenter la personne morale Administration publique générale - EPCI 200 1043 1917 1 00018 **RCS / SIRET** Forme juridique Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R, 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Création d'une véloroute voie verte sur un linéaire de 10 km. Sur ces 10 km :
6° Infrastructures routières	- Annonay : reprise d'un chemin existant : environ 1600 m, avec réalisation d'une passerelle sur la rivière Deûme
	- Davézieux : reprise d'un chemin existant : environ 300m
4)	- Davézieux : passage sur voirie existante : environ 700m
~/	- Boulieu : création voie verte : environ 250m
	- Boulieu : reprise chemin existant (voie ferrée) : environ 900m
	- Boulieu : passage sur voirie existante : environ 1600m
	- Boulieu : reprise chemin existant (voie ferrée) : environ 1400m
	- St Marcel : reprise ancienne voie ferrée : environ 600m
	- St Marcel : passage sur voirie existante : environ 700m
	- St Marcel : reprise ancienne voie ferrée le long de la RD820: environ 800m
	- St Marcel : reprise chemin existant ancienne voie ferrée : environ 1000m + 300 reprise voirie existante sur Moulin Ferrand

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit de créer un itinéraire de véloroute voie verte, la Via Fluvia, qui joindra le fleuve Rhône au fleuve Loire. Sur la communauté d'Agglomération, le secteur Annonay-Saint Marcel sera réalisé en priorité et fait l'objet de ce formulaire. Entre Annonay et la vallée du Rhône, deux itinéraires demeurent possible et seront réalisés en fonction des partenariats noués avec les communautés de communes

- -> traversée d'Annonay sur voirie existante puis descente jusqu'à la vallée du Rhône sur voirie existance (RD270)
- -> jonction avec l'ancienne voie ferrée sur Vernosc et poursuite sur Thorrenc : reprise du chemin existant sur l'ancien tracé de la voie ferrée, déjà utilisé aujourd'hui par les cyclotouristes.

Pour des questions de développement durable et de réduction des nuisances liées aux travaux et à leur impact, le tracé privilégie des chemins existants, et privilégiera des revêtements permettant les infiltrations.

4.2 Objectifs du projet

L'est du Massif Central est doté d'un axe touristique fort : l'ancienne voie ferrée (dite « La Galoche ») reliant la vallée du Rhône à la vallée de la Loire. L'itinéraire traverse ce territoire de la vallée du Rhône, via les plateaux d'Annonay, le Massif du Pilat et les Sucs, et jusqu'à la vallée de la Loire aux portes du Puy-en-Velay.

Cet axe se raccorderait à la Via Rhona – Le Léman à la Mer (côté Rhône), et à l'agglomération du Puy-en-Velay au sud la voie verte (Brives-Charensac / Solignac-sur-Loire).

Cet axe fait l'objet depuis de nombreuses années de réflexions par les différents territoires traversés afin que soit aménagée une Véloroute - Voie Verte Interrégionale.

En avril 2013, les EPCI ont décidé unanimement de créer une Entente Intercommunale (articles L5221-1 et L5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) afin d'avancer dans ce projet.

L'objectif commun est de créer une Véloroute - Voie Verte interrégionale, d'une longueur de plus de 100 kms, dans une logique de cohérence du produit touristique et devant être à même de générer des retombées économiques importantes.

Les objectifs sont donc multiples :

- -> permettre l'itinérance à vélo
- -> offrir aux populations locales un aménagement pour la détente ou le sport (vélo, roller, footing, balade...)
- -> permettre à la population de s'approprier un axe cyclable structurant sur le territoire pour faire diminuer la part modale de la voiture
- -> favoriser les modes doux

4.3 Décrivez sommairement le projet4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation d'une portion de véloroute voie verte en utilisant des voiries existantes ou en améliorant des chemins existants, sur un tronçon de 10 km environ. La largeur roulable idéale sera de 3 mètres, avec éventuellement un accotement en stabilisé pour la pratique de la course à pieds. Le franchissement de la Deûme sera réalisé par une passerelle dédiée sur la commune d'Annonay.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La réalisation de ces travaux permettra aux cyclistes de rejoindre le département de la Loire.

Les utilisateurs seront non motorisés, avec un impact très faible sur l'environnement (bruit). La voie ne sera pas éclairée, n'entrainant pas d'impact sur les espèces nocturnes par exemple.

dossier(s) d'autorisation(s). Pas d'autres procédures Déclaration loi sur l'eau pour la réal	isation de la passerelle.		
4.4.2 Précisez ici pour quelle pro Examen au cas par cas	cédure d'autorisation ce formulaire est	t rempli	
4.5 Dimensions et caractéristique	s du projet et superficie globale (assiette)	de l'opération - précise	r les unités de mesure utilisées
Gasserelle créé (Annonay) Longueur totale de la voie verte sur la création pure de voirie	randeurs caractéristiques a portion Annonay-St Marcel	envi	Valeur ron 45m ron 10 km ron 300 m
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long ° '	' Lat ° ' "
Annonay Davézieux Boulieu-les-Annonay Saint-Marcel-les-Annonay	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long. 4 ° 40' 10) et b), 32°; 41° et 42°: " Lat. 45 ° 14 ' 41 " " Lat. 45 ° 17 ' 31"
	Annonay Davézieux Boulieu-les-Annonay Saint-Marcel-les-Annonay		
4.7 S'agit-il d'une modification/e	xtension d'une installation ou d'un ouvr	age existant ?	Oui X Non
4.7.1 Si oui, cette installation o	u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	ude d'impact ?	Oui Non x
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il	été autorisé ?		
.8 Le projet s'inscrit-il dans un pi	ogramme de travaux ?		Oui X Non
	pose le programme ?		
Si oui, de quels projets se com			

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5, 5	કુંગામાં	lité env	rironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so			de votre projet ?
se reporter à la description faite pl Il s'agit à 30 % de voirie existante			ès de 70% de chemins carrossables ou du tracé de l'ancienne voie ferrée.
Existe-t-il un ou plusieurs doc	cumen	its d'ur	banisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non Non
Si oui, intitulé et date	Annon	ay POS	Modification n°8 - 22/09/2014
d'approbation : Précisez le ou les	Davéz	ieux : P	nonay : PLU Modification n°1 - 10/04/2013 LU Modification n°1 - 01/02/2013 es-Annonay : PLU - 10/03/2008
règlements applicables à la zone du projet	James	via oo i	10/00/2000
in a second of			
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docur	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-c	, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		une ZNIEFF existe à Vidalon (POURRAT - présence de chauves souris), dans un tunnel fermé qui ne sera pas emprunté par le projet. Il est prévu, en lien avec la LPO, de sécuriser encore le site pour la tranquilité des chauves souris.
profesion de Boiope :			
en zone de montagne ?	X		Annonay, Boulieu-les-Annonay et Saint-Marcel-les-Annonay se situent en zone de montagne (Massif Central)
sur le territoire d'une commune littorale ?		[XX]	
dans un parc national, un			
parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc		x	
naturel régional ?			
sur un territoire couvert par un plan de prévention du			le PPBE du Département de l'Ardèche ne met en lumière aucun site en lien avec ce projet
bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		х	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	The state of the s	x	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		x	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?			les PPRI des communes sont approuvés Annonay : 30/08/2010 Boulieu-les-Annonay : 13/02/2008 Davezieux : 13/02/2008 Saint-Marcel-les-Annonay : 13/02/2008
dans un site ou sur des sols pollués ?	X		servitudes définies sur le site de Faya, jointes en Annexe
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		х	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-ll, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	X		le projet passe à proximité du site de Vidalon, dont les bâtiments sont inscrit aux Monuments historiques, dans le périmètre de 500m.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		x	

and the second s	The state of the s	7		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	x		passage dans secteur soumis à PPRI (joint en Annexe)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	[X]	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	

	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non	Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du p	rojet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non	Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatit)
Au regard du formulaire	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire qu'il devrait en être disp	
qu'il devrait en être disp Le projet présenté paraît poi	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement.
qu'il devrait en être disp Le projet présenté paraît por Il s'agit d'un projet visant à a	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il
qu'il devrait en être disp Le projet présenté paraît por Il s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération.
Qu'il devroit en être disp Le projet présenté paraît por Il s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement o La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement).
Qu'il devroit en être disp Le projet présenté paraît por Il s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement o La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics.
Qu'il devrait en être disp Le projet présenté paraît por Il s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement o La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infi	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. acune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. plais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces ltrées sur les terrains publics.
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. acune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. olais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces ltrées sur les terrains publics. s impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants.
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments.	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. plais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces litrées sur les terrains publics. s impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. e ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. clais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces altrées sur les terrains publics. si impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. en ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les dispensé d'étude d'impact, par son objet (voie verte), par son volume (largeur limitée), par la faible sensibilité des secteurs
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. plais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces litrées sur les terrains publics. s impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. e ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. clais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces altrées sur les terrains publics. si impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. en ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les dispensé d'étude d'impact, par son objet (voie verte), par son volume (largeur limitée), par la faible sensibilité des secteurs
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. clais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces altrées sur les terrains publics. si impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. en ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les dispensé d'étude d'impact, par son objet (voie verte), par son volume (largeur limitée), par la faible sensibilité des secteurs
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. clais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces altrées sur les terrains publics. si impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. en ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les dispensé d'étude d'impact, par son objet (voie verte), par son volume (largeur limitée), par la faible sensibilité des secteurs
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. clais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces altrées sur les terrains publics. si impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. en ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les dispensé d'étude d'impact, par son objet (voie verte), par son volume (largeur limitée), par la faible sensibilité des secteurs
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. clais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces altrées sur les terrains publics. si impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. en ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les dispensé d'étude d'impact, par son objet (voie verte), par son volume (largeur limitée), par la faible sensibilité des secteurs
Le projet présenté paraît por ll s'agit d'un projet visant à a entraîne un accroissement c La voie ne générera ainsi au Sur le secteur plus naturel d Les terrains sont, en très gra On peut estimer que les déb imperméabilisées seront infil Lors de la phase travaux, les La faune présente sur le site désagréments. Ce projet devrait donc être de	e rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou pensé ? Expliquez pourquoi. uvoir être dispensé d'une étude d'impact compte tenu des incidences très limitées sur l'environnement. accroître les circulations douces. A ce titre, l'impact en phase d'exploitation est minime. Au contraire, on peut espérer qu'il des pratiques liées aux modes de déplacements doux à l'échelle de l'agglomération. ucune pollution olfactive, carbonée ou particulaire supplémentaire. lu vallon de Deûme, l'accent sera porté sur l'intégration paysagère (mobilier et revêtement). ande majorité, publics. clais et remblais s'équilibreront sur l'ensemble du tracé. Les eaux de ruissellement recueillies sur les surfaces altrées sur les terrains publics. si impacts seront limités de par le choix d'utiliser très majoritairement des voies et chemins existants. en ne sera perturbée que pendant la phase travaux. Une attention particulière sera prise pour éviter au maximum les dispensé d'étude d'impact, par son objet (voie verte), par son volume (largeur limitée), par la faible sensibilité des secteurs

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PPRI Annonay, Embieu les Annonay, Devogieux, ST Marcel-les Annonay.
Arrêté préfectoral n°2014-197-0013 instituant des servitudes d'utilité publique concernant le site de Faya exploité par la société PAPETERIES CANSON sur la commune d'Annonay
Etude de faisabilité pour la création d'une véloroute voie verte entre le Tracol et la ViaRhôna Schéma d'accueil du public dans le vallon de Deûme

9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X Fait à Davézieux le, 7/12/2014 Signature